

**PROCÉDURES D'ORIENTATION  
POUR LES SCOLARITÉS PARTAGÉES**

(cadrage départemental)

## POURQUOI ?

- Dans un **but d'harmonisation** et afin de **simplifier les procédures**, je vous prie de trouver ci-dessous, les différents types de **scolarité partagée** ainsi que leur modalité de mise en œuvre.
- Ce cadre permet de **fluidifier le partenariat de l'éducation nationale avec le médico social**, tout en précisant le rôle de chacun. Ainsi, dans le premier degré, il est important que chaque **IEN de circonscription** ait **un regard sur ces parcours inclusifs**, tout comme les **chefs d'établissement dans le second degré**.

## Procédure d'orientation en SEGPA – EREA :

### ETAPE 1

- Le directeur de l'ITEP (DITEP)
- Prise de contact avec le secrétariat de la Commission Départementale des Enseignements Adaptés (CDOEASD).
- Prise de contact avec le Directeur Adjoint Chargé de SEGPA (DACs).

### ETAPE 2

- DITEP, enseignant (PE), DACs → en lien avec la famille
- ELABORATION du projet pédagogique.

### ETAPE 3

- DITEP
- TRANSMISSION du projet pédagogique à l'IEN-ash pour avis et à l'ERH pour information.

### ETAPE 4

- ERH
- PROGRAMMATION d'une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- ERH, DITEP, PE, DACs, représentants légaux
- En ESS, CONSTRUCTION du projet de scolarité partagée : convention tripartite, projet pédagogique, emploi du temps, notification ITEP, GEVASCO, fiche de liaison

### ETAPE 5

- ERH
- TRANSMISSION du projet complet à l'IEN-ash pour information en CDOEASD.

**Date limite de dépôt du dossier : 15 Avril  
2021**

## Procédure d'orientation en IME – ULIS :

### ETAPE 1

- Le directeur de l'ESMS
- Prise de contact avec l'Enseignant Référent Handicap
- Prise de contact avec l'IEN de circonscription, directeur d'école, chef d'établissement

### ETAPE 2

- ESMS, enseignant (PE), Directeur d'école → en lien avec la famille
- ELABORATION du projet pédagogique.

### ETAPE 3

- ESMS
- TRANSMISSION du projet pédagogique à l'IEN-ash pour avis et à l'ERH pour information.

### ETAPE 4

- ERH
- PROGRAMMATION d'une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- ERH, ESMS, PE, Directeur d'école, chef d'établissement, représentants légaux
- En ESS, CONSTRUCTION du projet de scolarité partagée : convention tripartite, projet pédagogique, emploi du temps, Document Passerelle, GEVASCO, demande nouvelle notification

### ETAPE 5

- ERH
- TRANSMISSION du projet complet à l'IEN-ash.

**Date limite de dépôt du dossier : 15 Avril  
2021**

## Procédure d'orientation en DITEP – ULIS :

### ETAPE 1

- Le directeur de l'ITEP (DITEP)
- Prise de contact avec l'Enseignant Référent Handicap.
- Prise de contact avec l'IEN de circonscription, directeur d'école, chef d'établissement

### ETAPE 2

- DITEP, enseignant (PE), Directeur d'école, Chef d'établissement → en lien avec la famille
- ELABORATION du projet pédagogique.

### ETAPE 3

- DITEP
- TRANSMISSION du projet pédagogique à l'IEN-ash pour avis et à l'ERH pour information.

### ETAPE 4

- ERH
- PROGRAMMATION d'une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- ERH, DITEP, PE, Directeur d'école, Chef d'établissement, représentants légaux
- En ESS, CONSTRUCTION du projet de scolarité partagée : convention tripartite, projet pédagogique, emploi du temps, notification ITEP, GEVASCO, fiche de liaison

### ETAPE 5

- ERH
- TRANSMISSION du projet complet à l'IEN-ash pour information.

**Date limite de dépôt du dossier : 15 Avril  
2021**

## Procédure de scolarisation partagée ESMS et « milieu ordinaire » :

### ETAPE 1

- Le directeur de l'ESMS
- Prise de contact avec l'Enseignant Référent Handicap.
- Prise de contact avec l'IEN de circonscription, directeur d'école, chef d'établissement

### ETAPE 2

- ESMS, enseignant (PE), Directeur d'école, Chef d'établissement → en lien avec la famille
- ELABORATION du projet pédagogique.

### ETAPE 3

- ESMS
- TRANSMISSION du projet pédagogique à l'IEN-ash pour avis et à l'ERH pour information.

### ETAPE 4

- ERH
- PROGRAMMATION d'une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS)
- ERH, ESMS, PE, Directeur d'école, Chef d'établissement, représentants légaux
- En ESS, CONSTRUCTION du projet de scolarité partagée : convention tripartite, projet pédagogique, emploi du temps, notification ITEP, GEVASCO, fiche de liaison

### ETAPE 5

- ERH
- TRANSMISSION du projet complet à l'IEN-ash pour information.